

«Modernisation du marché du travail» : Face à la pression de Sarkozy, le besoin d'une riposte politique

Yves Dimicoli

Depuis fin septembre patronat et syndicats négocient une refonte des règles du marché du travail. Cela concerne le contrat de travail, sa rupture, (le licenciement), l'assurance-chômage et le service public de l'emploi, la formation.

Ces négociations se déroulent dans une relative discrétion tant du point de vue national qu'europpéen en liaison avec le traité modificatif, d'une part, et d'autre part, la flexisécurité, priorité de la prochaine présidence de l'Union européenne.

Cependant, avec la montée des luttes contestant les réformes présidentielles elles pourraient passer désormais sous la pression aussi du mouvement social en écho tant aux enjeux nationaux qu'europpéens.

N. Sarkozy, après avoir clamé sa préférence pour un «contrat de travail unique» pendant sa campagne présidentielle a, depuis, mis la pédale douce sur ce projet. Il s'est cependant clairement déclaré au côté du patronat en appuyant sans réserve la proposition du MEDEF dite de «séparation à l'amiable».

Surtout, il a d'emblée fait savoir que si les négociations engagées sur la «modernisation du marché du travail» ne débouchaient pas sur un accord d'ici à fin décembre, il ferait légiférer.

C'est un délai extrêmement court pour cette négociation qui est la première à être soumise aux nouvelles règles dites du «dialogue social» selon lesquelles les dits «partenaires sociaux» ont une priorité sur le gouvernement pour trouver un accord, à défaut duquel celui-ci est habilité à légiférer.

Cependant, si cette négociation s'est déroulée jusqu'à présent de façon relativement discrète, elle pourrait passer désormais sous la pression du mouvement social, en liaison tant avec les enjeux nationaux qu'europpéens.

Ce mouvement, certes, est parti en opposition à la tentative de N. Sarkozy de casser les régimes spéciaux de retraite dans le but d'imposer à tous les salariés un allongement sensible de la durée des cotisations sociales.

Le fait que la grève du 18 octobre ait été si importante constitue une nouvelle extrêmement positive et de grande portée possible.

Mais nous devons être attentifs aux facteurs de fragilité et de divisions du mouvement.

L'une des raisons essentielles tient au fait qu'il ne porte pas de contre-propositions précises suffisamment cohérentes pour faire le poids. Surtout, les propositions avancées, à propos des régimes spéciaux de retraite, comme contre les franchises médicales, ne sont pas assorties d'éléments suffisamment précis sur les moyens financiers et les pouvoirs, et semblent quelque peu coupées de ce qui se joue dans les négociations sur le marché du travail, comme de ce qui se joue à l'échelle européenne.

Or, les résultats de ces négociations auront un impact décisif sur l'emploi, la formation, les salaires, bref sur tout ce qui constitue le moteur du financement de la protection sociale.

C'est dire l'importance d'un appui politique efficace et rassembleur provenant des rangs de l'opposition de gauche.

De ce point de vue, on peut mesurer, pour l'heure, l'ampleur des manques, des insuffisances et des contradictions.

Du côté du PS, la dérive social-libérale continue avec la préoccupation prioritaire de la compétitivité des entreprises mesurée, pour l'essentiel, par la baisse du coût salarial de l'emploi et, donc, des prélèvements publics et sociaux.

Du côté de l'extrême gauche on continue de faire des proclamations sans aucune proposition sérieuse et, surtout, on passe beaucoup de temps à deviser sur la nécessité d'un nouveau parti.

Il y a absolument besoin d'un apport autonome, original du PCF pour bousculer ces blocages ■